



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

NIÈVRE

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°58-2019-057

PUBLIÉ LE 9 AOÛT 2019

Sommaire

SDIS de la Nièvre

58-2019-07-31-013 - Arrêté liste d'aptitude opérationnelle - SIC (4 pages)

Page 3

SDIS de la Nièvre

58-2019-07-31-013

Arrêté liste d'aptitude opérationnelle - SIC

Arrêté portant établissement de la liste d'aptitude opérationnelle des Systèmes d'Information et de Communication, pour l'année 2019



PREFET DE LA NIEVRE

Service Départemental d'Incendie
et de Secours de la NIEVRE
Groupement Gestion des Risques

ARRETE

portant établissement de la liste d'aptitude
opérationnelle des Systèmes d'Information et de
Communication, pour l'année 2019

N° 2019-SDIS- 64

*La Préfète de la Nièvre,
Chevalier de la Légion d'Honneur
Officier de l'Ordre National du Mérite*

- VU** le code général des collectivités territoriales ;
VU la loi n° 2004-811 du 13 août 2004 relative à la modernisation de la Sécurité Civile, modifiée ;
VU le décret n° 2014-1253 du 27 octobre 2014 relatif aux dispositions des livres III, VI et VII de la partie réglementaire du code de la sécurité intérieure ;
VU l'arrêté n° IOCE0931439A du 23 décembre 2009 relatif à l'Ordre de Base National des Systèmes d'Information et de Communication de la Sécurité Civile ;
VU l'arrêté n° INTE1630623A du 13 décembre 2016 relatif à la formation aux Systèmes d'Information et de Communication de la Sécurité Civile ;
- SUR** proposition de Monsieur le Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours de la Nièvre ;

ARRETE

Article 1 : La liste d'aptitude opérationnelle des sapeurs-pompiers aptes à exercer dans le domaine des systèmes d'information et de communication du département de la Nièvre, pour l'année 2019, s'établit comme suit en adéquation avec les modalités de formation et maintien et de perfectionnement des acquis, à savoir :

Pour l'ensemble des intervenants : Avoir effectué 1 journée de FMPA par an.

OFFICIER DES SYSTEMES D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION - OFFSIC

Nom-Prénom	Grade	Affectation
COIGNET Pierre	Lieutenant-Colonel	ETAT MAJOR
HULLO Fabien	Commandant	CIS NEVERS SAINT-ELOI
LAVOLE Patrice	Commandant	ETAT MAJOR
MOUCHE Frédéric	Commandant	ETAT MAJOR
LOYAU Christophe	Capitaine	CIS NEVERS LA SANGSUE
BIET Dominique	Adjudant-Chef	ETAT MAJOR

Les OFFSIC sont chargés, sous les ordres du Commandant des systèmes d'information et de communication (COMSIC), de la mise en œuvre opérationnelle des Systèmes d'Information et de Communication des Services de Sécurité Civile.

CHEF DE SALLE OPERATIONNELLE /ADJOINT CHEF DE SALLE

Nom-Prénom	Grade	Affectation
GILLET Tony	Lieutenant	CIS NEVERS SAINT-ELOI
GOUEL David	Lieutenant	ETAT MAJOR
LASTELLA Louis	Lieutenant	ETAT MAJOR
COSSON Mickaël	Adjudant-Chef	ETAT MAJOR
DAUDIER Philippe	Adjudant-Chef	ETAT MAJOR
DE ALMEIDA Franck	Adjudant-Chef	ETAT MAJOR
JEANNIN Olivier	Adjudant-Chef	ETAT MAJOR
KENNEDY-VINCENT Raphaël	Adjudant-Chef	ETAT MAJOR
PECHINE Laurent	Adjudant-Chef	ETAT MAJOR
THIBIER Christophe	Adjudant	CIS COSNE COURS SUR LOIRE

OPERATEUR DE SALLE OPERATIONNELLE /CHEF OPERATEUR

Nom-Prénom	Grade	Affectation
CHEVRIER Hubert	Lieutenant	CIS CHATEAU-CHINON
GRISARD Anthony	Adjudant-Chef	CIS LA MACHINE
BALLOUX Benoît	Adjudant	CIS NEVERS SAINT-ELOI
BAUM Jonathan	Adjudant	CIS DECIZE
CHAVANCE Cyril	Adjudant	ETAT MAJOR
COUET Olivier	Adjudant	ETAT MAJOR
LEROY Olivier	Adjudant	CIS NEVERS SAINT-ELOI
VENET Michael	Adjudant	ETAT MAJOR
CHEVRIER Laurent	Sergent-Chef	CIS NEVERS LA SANGSUE
COUSIN Emeric	Sergent-Chef	CIS NEVERS LA SANGSUE
LAGRANGE Anthony	Sergent-Chef	CIS DECIZE
LAMARRE Mathieu	Sergent-Chef	ETAT MAJOR
REBOUR Rebecca	Sergent-Chef	CIS FOURS
CHANDIOUX Vincent	Sergent	ETAT MAJOR
DEBAC Ludovic	Sergent	ETAT MAJOR
DELEPLANQUE Adrien	Sergent	ETAT MAJOR
MEUNIER Nicolas	Sergent	ETAT MAJOR

Nom-Prénom	Grade	Affectation
MOINE Mickaël	Sergent	CIS LA CHARITE SUR LOIRE
MONTREER Brice	Sergent	ETAT MAJOR
ROBART Guillaume	Sergent	ETAT MAJOR
VALLE Nicolas	Caporal-Chef	CIS NEVERS SAINT-ELOI
BERNARD Mathieu	Caporal	ETAT MAJOR
BERQUIER Clément	Caporal	CIS NEVERS SAINT-ELOI
BIHOUEE Cédric	Caporal	ETAT MAJOR
COURATIER Ludovic	Caporal	CIS NEVERS SAINT-ELOI
DUFOUR Gaëtan	Caporal	ETAT MAJOR
MONFORT Thibaut	Caporal	CIS NEVERS SAINT-ELOI
SIVADON Perrine	Caporal	CIS NEVERS SAINT-ELOI

**OPERATEUR DE COORDINATION OPERATIONNELLE
DE POSTE DE COMMANDEMENT TACTIQUE OCO-PCTAC**

Nom-Prénom	Grade	Affectation
THEVENEAU Jean-Pierre	Capitaine	CIS CRUX LA VILLE
BOUTMY-GARNIER Philippe	Lieutenant	CIS CRUX LA VILLE
RENARD Patrice	Lieutenant	CIS SAINT SAULGE
KALYNIW Christophe	Adjudant-Chef	CIS SAINT-BENIN D'AZY
MONSARAT Loïc	Adjudant-Chef	CIS CRUX LA VILLE
PASTOR Yannick	Adjudant	CIS SAINT SAULGE
ENSARGUEIX François	Sergent-Chef	CIS SAINT SAULGE
THEVENEAU David	Sergent-Chef	CIS CRUX LA VILLE
GUYARD Pierre	Sergent	CIS CRUX LA VILLE
LAMOTTE Alexandre	Caporal-Chef	CIS SAINT SAULGE
THERET Christophe	Caporal-Chef	CIS CRUX LA VILLE
GREMILLON Nicolas	Caporal	CIS SAINT SAULGE
MAGAGNIN Jérôme	Caporal	CIS SAINT SAULGE
MOREAU Paul	Caporal	CIS CRUX LA VILLE
GUYARD Théo	Sapeur	CIS CRUX LA VILLE
THUBIERES Céline	Sapeur	CIS SAINT SAULGE

Article 2 : Les personnels suivants figurent sur la présente liste d'aptitude en qualité de techniciens des SIC :

Nom-Prénom	Affectation
DENIS Nathalie	ETAT MAJOR
ROUX Didier	ETAT MAJOR
TRIBOULET Alain	ETAT MAJOR
VERNERET Bruno	ETAT MAJOR
VIODET Maxence	ETAT MAJOR

Article 3 : Cette liste est valable jusqu'au 31 décembre 2019.

Article 4 : L'arrêté préfectoral n° 2018-SDIS-3, portant établissement de la liste d'aptitude opérationnelle départementale aux fonctions d'intervenants dans le domaine des Systèmes d'Information et de Communications, pour l'année 2019, est abrogé.

Article 5 : Monsieur le Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours de la Nièvre est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture.

Fait à NEVERS, le 31 JUIL. 2019

La Préfète de la Nièvre

